

Vois1Voisin.e

Gluren bij de buren

*Laboratoire du vivre ensemble
dans le secteur du logement social*

8 GRANDS AXES D'ACTION



CREATIVE
DISTRICT

INNOVATION
SOCIETY


slrb-bghm
.brussels

 Echos^{ONG}
Communication

equal.brussels
gelijke kansen | égalité des chances

Ce projet est soutenu par

equal.brussels 
gelijke kansen | égalité des chances



La présente brochure
est disponible en néerlandais

Gluren bij de buren

Table des matières

Introduction	4
Projet, cadre et objectifs	5
Méthodologie	6
Témoignages	7
Les 8 axes de propositions de chantiers	8
1. Analyse de la gestion actuelle de la diversité par les professionnel.les du secteur	8
2. Amélioration de l'image du logement social et de ses habitant.e.s	9
3. Renforcement des capacités des professionnel.le.s du secteur sur les questions liées à la diversité et l'inclusion	10
4. Participation active des locataires des logements sociaux dans l'élaboration des politiques publiques et des actions menées	11
5. Renforcement des synergies pluridisciplinaires liées (in)directement au logement social	12
6. Prise en compte de l'intersectionnalité dans la mise en œuvre des programmes institutionnels	13
7. Promotion de l'économie sociale et solidaire	14
8. Promotion de la responsabilité sociétale de la SLRB	15
Conclusions et perspectives	16
Notions	17
Ressources	19
Participants et Remerciements	22

Introduction

La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) remplit plusieurs missions importantes dont celles de conseiller, accompagner et contrôler les SISP, participer au développement du secteur via la construction et la rénovation de logements, promouvoir des politiques d'action et de cohésion sociale, développer des études et réaliser des publications.

Dans le cadre de ses missions, elle est amenée à écouter, dialoguer et échanger des informations avec toutes les parties intervenantes, à chaque étape des projets, des décisions politiques à leurs mises en pratique.

Cette dimension d'écoute, de dialogue et d'échange est également intégrée dans sa politique de diversité, qui se veut le reflet de son environnement.

C'est ainsi que lors de la première édition de la semaine de la diversité, tenue du 16 au 20 septembre 2019, une activité découverte des différents métiers au sein de la SLRB pour des jeunes, vivant dans le logement social et âgés de 16 à 18 ans a été organisée.

Les échantonnent tant avec les jeunes que les professionnels du secteur présents ont fait émerger des phénomènes particulièrement présents sur certains sites de logements sociaux à savoir les racismes tant culturels qu'intergénérationnels, constituant ainsi une source de tensions palpables. Pourtant le racisme ne vient pas explicitement lorsqu'on parle de la vie au sein des logements sociaux. On parle davantage d'individualisme, méfiance, manque de solidarité, incivilités.

C'est au fil des échanges avec les habitant.e.s, les travailleur.se.s sociaux actif.ve.s au sein du secteur du logement social qu'il apparaît en filigrane.

La SLRB, veillant au bien-être des locataires, à l'intégration de tous dans le quartier et à l'amélioration des relations entre tous, a participé au Vois 1 Voisin.e/Gluren bij de Buren en collaboration avec Innovation 4 Society et Echos Communication et avec le soutien d'Equal.Brussels.

La présente brochure, fruit des différentes actions réalisées dans le cadre de ce projet, revient sur la méthodologie ayant guidée les rencontres, différents témoignages et phrases clés, les 8 axes de propositions de chantiers, les notions théoriques en lien avec le racisme et les discriminations ainsi que les perspectives.

Elle aborde également plusieurs sujets liés à la question de la diversité tout en soulevant la question de la gestion de la diversité sociale par les différents acteurs institutionnels en charge du logement social à Bruxelles.

A travers cette publication, la SLRB réaffirme sa conviction que la diversité est une source de richesse et une plus-value, aussi bien pour l'organisation interne qu'externe.



Projet, cadre et objectifs



Comment lutter contre la montée du racisme et des phénomènes qui l'accompagnent ?

Différentes rencontres et ateliers ont été organisés durant lesquels étaient convié.e.s divers.es intervenant.es : travailleur.euse.s sociaux.ales, directeur.rice.s de SISP, employé.e.s de la SLRB, concierges, et citoyen.nes, habitant.e.s ou non dans le logement social.

Elles et ils sont issu.e.s de milieux et de groupes d'âges divers et possèdent autant de savoirs d'expérience de vie et d'intervention que de savoirs fondés sur des pratiques de gestion et d'expériences de terrain dans le secteur du logement social.

Dans le projet, l'on désignera par « professionnel.le.s du secteur » tous les professionnel.le.s encadrant les missions du logement social : SLRB, SISP, PCS, SASLS.

La finalité étant de retenir une dizaine de propositions réalistes et concrètes à considérer comme des chantiers à développer pour améliorer le vivre ensemble et valoriser l'image des logements sociaux.

Chacune d'entre elles pouvant être considérées comme des leviers politiques pour œuvrer à la progression et à l'innovation sociale.

Il revient à chacune des parties prenantes de s'en saisir : citoyen.ne.s, habitant.e.s, entrepreneur.euse.s, associations, professionnel.le.s du secteur, institutions ou politiques.

Méthodologie

Pour aborder les questions du racisme et des discriminations dans le secteur du logement, il est nécessaire de se pencher sur les stéréotypes et les préjugés qui sont le socle des comportements discriminants.

L'objectif des ateliers menés était de partir du vécu des acteurs du secteur afin d'utiliser la notion de stéréotype comme outil de lecture pertinent des rapports interculturels.

La démarche s'appuie essentiellement sur la cohérence cognitive (cognitive consistency) et les théories de l'attribution (attribution theory).

Ces approches tentent de mettre en évidence des mécanismes d'inférence logique et éventuellement des erreurs et des biais individuels dans la mise en oeuvre de ces mécanismes.

Des outils comme le photolangage, le forum

ouvert ou encore le world-café ont conduit la tenue d'échange en intelligence collective permettant à chaque participant de contribuer à l'identification de pistes d'action qui contribuent au mieux vivre-ensemble dans les logements.

Qui a dit quoi ?

Sur base des différents témoignages recueillis, un exercice consistant à retrouver l'auteur.rice des citations proposées a été suggéré aux participants. Le but étant de prendre conscience de ses propres préjugés mais également des croyances qui existent au sein du secteur du logement.



¹Marc BOSCHE, «Des préjugés aux stéréotypes», 2005, à lire [ici](#)

Témoignages

Phrases clés extraites de nos rencontres :



Les 8 axes de propositions de chantiers

1.

1. ANALYSE DE LA GESTION ACTUELLE DE LA DIVERSITÉ PAR LES PROFESSIONNEL.ES DU SECTEUR

Pour aborder la question du vivre ensemble et la valorisation de l'image des logements sociaux, il est nécessaire de réaliser au préalable **un diagnostic et un état des lieux des actions concrètes réalisées actuellement.**

Afin d'analyser la gestion actuelle de la diversité par les professionnel.le.s du secteur, deux pistes sont désignées, tant pour obtenir des indicateurs qualitatifs que quantitatifs, que pour identifier rapidement et facilement les actions ayant un impact positif.

En premier lieu, il est proposé de réaliser **un baromètre sur la représentation du vivre ensemble** dans le secteur. Celui-ci peut être réalisé sous forme d'enquête auprès des professionnel.le.s du secteur pour sonder et mesurer la perception de la diversité, selon divers angles (le genre, la position professionnelle, l'âge, etc.).

En complément de ce premier sondage, il est proposé de créer **un guide de bonnes pratiques.**

Effectivement, la SLRB a une vocation sociale et veille au bien-être des locataires, à l'intégration de tous dans les quartiers et à l'amélioration des relations entre tous. C'est dans ce cadre que, depuis plus de vingt ans, les SISP et PCS impulsent et soutiennent des actions sociales favorisant la cohésion sociale.

Il est donc important de faire un état des lieux des actions réalisées, de les promouvoir, d'identifier leur impact positif ou à défaut, d'identifier le manque de moyens.

Un des bénéfices de ce guide serait d'exposer l'impact positif de l'existant, que ce soit pour les bénéficiaires comme pour les exécutants des actions.

2.

2. AMÉLIORATION DE L'IMAGE DU LOGEMENT SOCIAL ET DE SES HABITANT.E.S

Le logement social souffre de son image et de ses ... stéréotypes !

Dans le fondement même de l'image populaire du logement social, nous pouvons retrouver des stéréotypes sur la sécurité, la propreté, la mixité, etc.

N'a-t-on jamais entendu dire « logement social un jour, logement social toujours » ? Ou bien que les logements sociaux sont « réservés à une catégorie de ménages en particulier ou bien à une catégorie sociale déterminée » ? Ou encore que le système d'attribution des logements (dont les procédures sont pourtant régulièrement adaptées et transparentes) est basé sur des quotas ethniques officiels ?

Ces 1001 idées reçues impactent forcément sur l'image des habitant.e.s des logements sociaux. Preuve en est : ne désigne-t-on pas les habitant.e.s du logement social dans le jargon du secteur par le raccourci de « locataires sociaux » ?

Ne faut-il pas rappeler que le logement social est avant tout une mission d'intérêt général, et que tout.e citoyen.ne pourrait en avoir besoin ?

Nous le voyons, l'image renvoyée par les logements sociaux est plus facilement négative que positive. Pourtant, des exemples de réussites ne manquent pas. Il est nécessaire d'augmenter la visibilité de

ces réussites. Redonner de la valeur aux logements sociaux, à leurs locataires, c'est aussi donner de la fierté et de l'espoir.

Pour améliorer l'image des logements sociaux et de ses habitant.e.s, il est indispensable de **diffuser beaucoup plus de narratifs positifs** et de réduire les discours qui se focalisent sur les minorités problématiques en en faisant des généralités. Effectivement, l'objectif est de **rendre visible la majorité invisible aux yeux de tous**.

Pour ce faire, il est proposé de **valoriser les compétences et talents** qui composent le logement social en **révélant les talents** : En promouvant les success stories, en ciblant l'existant, les habitant.e.s qui se distinguent par des actions positives dans leur vie (en tant que rôles modèles) et de les présenter comme des exemples.

Ceci peut se concrétiser par la réalisation de campagnes médiatiques, d'expositions, d'ateliers, de visites, etc.

La valorisation des talents, la mise en évidence du positif, permet aux structures dirigeantes d'adapter les politiques en fonction des réalités de terrains. Elle permet aussi aux rôles modèles de présenter des parcours exemplaires pour renverser l'imaginaire collectif, initier un changement de paradigme et donc de mentalité.

3.

3. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PROFESSIONNEL.LE.S DU SECTEUR SUR LES QUESTIONS LIÉES À LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Les deux propositions suivantes tentent de répondre aux besoins exprimés par plusieurs professionnel.le.s pour le renforcement des capacités sur les questions liées à la diversité et l'inclusion.

En premier lieu, il s'agit de formations spécifiques qui ont pour avantage de cibler directement les besoins des professionnel.le.s et d'y répondre concrètement.

1. Formation sur la gestion de conflits et sur la communication non violente à destination des professionnel.le.s, qui sont en lien direct et régulier avec les habitant.e.s des logements sociaux.

Plusieurs témoignages de professionnel.le.s ayant vécu des événements violents (agression verbale, physique, menaces, etc.) sont apparus. Un manque d'outils de gestion de conflits est révélé. La communication non violente et non verbale permet aussi d'établir des relations pertinentes et sûres.

2. Formation sur **la gestion des émotions** à destination des concierges.

L'apport immatériel des concierges est important : fédérateur.rice.s et sociaux.ales, ils.elles sont considéré.e.s comme représentant.e.s de l'immeuble. Le rôle de convivialité du.de la concierge doit être valorisé et formalisé.

Mais, dans ce cadre, arrivent-ils.elles à concilier vie privée et vie professionnelle dans un même environnement ? Et si oui, comment ?

Plusieurs témoignages convergent vers le

besoin d'outils pour une bonne gestion des émotions dans les relations « voisins de vie et voisins de travail ».

3. Formation sur les **déconstructions des préjugés / sensibilisation sur la question de la diversité** à destination de tous les acteur.rice.s.

Les politiques de cohésion sociales existent depuis plus d'une vingtaine d'années. Actuellement elles sont remises en question par beaucoup. Pour les professionnel.le.s qui sont dans le secteur depuis longtemps, on observe qu'une forme de « fatalisme », « découragement » ou « désillusion », se sont installés. Aussi professionnel.le.s qu'ils et elles soient, les réalités du travail de terrain permettent peu de prendre la distance nécessaire pour s'interroger sur leurs propres biais et sur les préjugés qu'ils et elles ont intégrés au fil du temps.

Des espaces de réflexions sur les mécanismes de construction et déconstruction des préjugés et stéréotypes (biais cognitifs, catégorisation, omission, dissonances cognitives, etc.) peuvent venir enrichir les pratiques dans le secteur.

Pour ces mêmes raisons, la deuxième proposition se fonde sur **le partage d'expériences interprofessionnel du secteur**. Effectivement, afin d'offrir ce « recul » nécessaire, il serait intéressant d'organiser **des rencontres interprofessionnelles ainsi que des visites de terrains**, permettant un échange d'expériences.



4.

4. PARTICIPATION ACTIVE DES LOCATAIRES DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ACTIONS MENÉES

Afin d'**améliorer le processus d'insertion des locataires**, il est nécessaire que ceux.celles-ci soient partie prenante du processus même.

La création d'un plan d'accueil présentant le fonctionnement mais aussi la vie dans un logement social (agents de contact, actions menées, ROI, etc.) facilite non seulement l'arrivée du.de la nouveau.elle locataire dans le logement mais établit également certaines actions facilitant grandement l'adaptation à l'environnement.

Si nous parvenons à définir ces modes d'action, nous impliquerons un peu plus les nouveaux.elle.s locataires dans la vie du logement. C'est pourquoi nous proposons que les locataires interviennent, directement ou via les Conseils Consultatifs des Locataires, dans l'élaboration de ce guide d'accueil, leur expérience permettant d'identifier ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. **La participation des habitant.e.s à l'accueil des nouveaux résident.e.s**, améliorera l'arrivée des nouveaux voisin.e.s (exemple des parrainages). L'objectif étant d'accroître la participation des habitant.e.s et de valoriser leurs opinions.

D'autre part, nous avons rencontré des concierges qui ne savaient pas qu'un.e nouveau.elle locataire s'installait dans un logement.

Pour l'amélioration de la gestion et la transmission de l'information aux professionnel.le.s, il est indiqué d'établir un processus ouvert de communication pour éviter de telles situations.

Afin de faciliter la communication, il serait adéquat de donner une plus grande visibilité aux actions menées sur le terrain.

Un des exemple phare étant d'offrir une vitrine aux actions menées par les PCS.

Cette vitrine pourrait se concevoir comme plateforme commune à tous les acteur.rice.s avec un flux de communication horizontale.

A travers des mesures comme celle-ci, non seulement la communication serait renforcée, mais le niveau de confiance entre professionnel.le.s s'accroîtrait.

Enfin, la participation active des locataires passe par **le renforcement de la capacité d'initiatives**.

D'une part, il est important de soutenir tant les étudiant.e.s en supérieur que les élèves du secondaire. D'autant plus en ces périodes de pandémie et de confinements, période pendant laquelle on peut mesurer un isolement de plus en plus important chez ces jeunes. C'est pourquoi il est indiqué de proposer un soutien complémentaire aux écoles de devoir, telles que les **études encadrées à destination des étudiant.e.s dans le supérieur**.

Les PCS étant attentifs aux idées des locataires et essayant de promouvoir leurs projets, petits ou grands, il a été indiqué qu'il serait intéressant de créer un hub **de soutien aux initiatives locales portées par les habitant.e.s**.

Ce dernier aurait pour bénéfice d'être générateur de confiance et promoteur des idées générées par les habitant.e.s.

5.

5. RENFORCEMENT DES SYNERGIES PLURIDISCIPLINAIRES LIÉES (IN)DIRECTEMENT AU LOGEMENT SOCIAL

Selon plusieurs déclarations dans certaines communes, il existe un manque criant de **synergies entre différents services publics existants**.

Alors que dans certains territoires les synergies pluridisciplinaires abondent, dans d'autres localités, la communication fait défaut.

Dans ce cadre, il ne s'agit donc pas des fonctionnements des organismes, mais bien des synergies intersectorielles.

Selon les territoires, les besoins de renforcement des synergies pluridisciplinaires s'articulent fréquemment autour des 3 axes :

- La sécurité : renforcer les relations avec la police, les gardiens de la paix, les services communaux concernés ;
- Les activités : accroître la visibilité de l'offre d'activités organisées par la commune et d'autres organismes tels que les écoles, les associations sportives & culturelles ;
- L'emploi : consolider les rapports avec les services d'accompagnement de mise à l'emploi ;

Cette approche pluridisciplinaire prend en compte des enjeux sociétaux (chômage, décrochage, insécurité, etc.), et permet de **créer, là où il est nécessaire, des comités spécifiques composés des principaux concernés**.

L'objectif : Une meilleure coopération entre l'ensemble des acteur.rice.s et la prise en compte du territoire et de la réalité des quartiers, permettant un meilleur accès aux services déployés par rapport aux besoins rencontrés.

6.

6. PRISE EN COMPTE DE L'INTERSECTIONNALITÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES INSTITUTIONNELS

Dans sa Déclaration de Politique générale (2019-2024), le gouvernement « entend s'engager dans la lutte contre toute forme de violence et de discriminations. Il entend notamment développer une logique intersectionnelle dans l'analyse et le traitement des discriminations, certains publics subissant en effet le croisement ou l'accumulation de facteurs discriminatoires. »

Il est donc indispensable de pouvoir prendre des mesures transversales et opérationnelles garantissant ces politiques dans le secteur du logement social.

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place des **espaces de réflexions et de consultations, ainsi que des ateliers participatifs tant avec des expert.e.s et acteur.rice.s œuvrant dans la lutte contre les discriminations qu'avec les habitant.e.s des logements sociaux afin d'éviter de les déposséder d'un débat qui les concerne en premier lieu.**

Nous pouvons d'ores et déjà présenter trois exemples de réflexions à débattre, reprenant trois piliers de la diversité :

a. L'inscription du genre dans l'architecture

Quels sont les indicateurs pour construire une architecture « sensible au genre » ?

Questionnements sur la relation de l'organisation architecturale de l'espace et de la construction des identités de genre, réflexions sur l'architecture et la planification qui entravent implicitement l'émancipation de la femme et, dans un second temps, élaboration de solutions de développement.

Actuellement, multiples opérateur.rice.s et organisations se penchent sur la question. Nous pouvons notamment citer l'association Angela D ou L'Architecture qui dégenre.

b. Lutter contre la pauvrophobie

Comme le souligne Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, c'est la pauvreté qu'il faut combattre, pas les pauvres !

Il s'agit ici d'une thématique porteuse de multiples stéréotypes, qui se croisent avec les préjugés portés sur le logement social.

Plusieurs outils existent, dont la Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté, qui a pour ambition d'apporter une définition plus juste de ce phénomène qui touche un Belge sur cinq. En éclairant les problématiques les plus complexes, cette encyclopédie est un outil fondamental pour inventer des solutions contre la pauvreté, que ce soit à un niveau personnel, professionnel ou politique.

c. Questions intergénérationnelles et interculturelles

Qu'en est-il de la gestion de la diversité, intergénérationnelle et interculturelle, dans les politiques RH des institutions et organismes publics ?

Il suffira de visionner les teasers de recrutement de la Région pour comprendre que la « diversité de profil » est pensée comme diversité de compétences plutôt qu'en diversité de personnes.

On pensera donc à des exemples d'organismes comme DiversiCom qui anime des formations à destination des responsables Ressources Humaines et Diversité du Service public de la Région de Bruxelles Capitale (SPRB) et de ses organismes satellites pour, par exemple, renforcer la politique RH d'ouverture au Handicap au sein des institutions.

Il est essentiel de faire ces constats et d'identifier les curseurs d'action.

7.

7. PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nous l'avons vu, la SLRB a une vocation sociale et veille au bien-être des locataires, **à l'intégration de tous.tes dans les quartiers et à l'amélioration des relations entre tous. tes.**

Il est donc important d'inscrire durablement les logements sociaux dans les territoires, et donc de favoriser le lien et la cohésion des habitant.e.s dans leur quartier.

Pour ce faire, deux axes peuvent être développés, et ce, dans le cadre de la **promotion de l'économie sociale et solidaire.**

D'une part, nous l'avons vu à plusieurs reprises lors de nos ateliers, les échanges de services améliorent les relations entre voisin.e.s. Il serait intéressant de développer cette piste en **favorisant échange de biens et services entre locataires.**

A l'instar de l'habitat groupé, il est possible de créer des plateformes d'échanges (ces dernières ne devant pas forcément être digitales). Les membres échangent entre elles.eux des services (non professionnels), des objets, mais aussi du savoir (-faire) au niveau local. Cette dynamique permet de s'entraider et d'échanger entre voisin.e.s.

Faciliter l'échange, c'est renforcer les relations de confiance, améliorant ainsi la convivialité au sein d'une communauté particulière.

D'autre part, encourager l'économie locale contribuerait aussi à favoriser le lien et la cohésion des habitant.e.s dans leur quartier.

Nous pensons par exemple à favoriser les entreprises locales et/ou d'économie sociale et solidaire dans les appels d'offres lancés pour des biens et services à destination des logements sociaux.

Cette approche s'articule de manière cohérente autour des missions et valeurs de la SLRB.

8.

8. PROMOTION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LA SLRB

Le RSE, ou la responsabilité sociétale des entreprises, est la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société. Elle peut se définir comme un processus permanent d'amélioration, dans le cadre duquel les entreprises intègrent de manière volontaire, systématique et cohérente des considérations d'ordre social, environnemental et économique dans la gestion globale de l'entreprise.

Comme toute entreprise la SLRB s'efforce de remplir sa mission de rendre le logement accessible aux personnes à revenus modestes, tout en respectant une série de principes, que l'on peut regrouper sous le concept du RSE.

À titre d'exemples, ces principes, ou considérations sont de l'ordre :

- Social : en développant un plan diversité, comme des politiques d'action sociale qui visent à améliorer la qualité de vie du locataire social dans son logement et dans son environnement.
- Environnemental : en mettant en œuvre des actions pour une gestion énergétique durable pour participer aux objectifs environnementaux.
- Économique : en développant des projets testant l'implémentation de l'économie circulaire dans le bâti.

La SLRB développe donc des actions spécifiques liées à ces considérations.

Un des exemples marquants : **1% de l'enveloppe du plan quadriennal est consacré au** programme 101e% qui, depuis 2002, installe des œuvres d'art contemporaines uniques sur les sites de logements sociaux pour participer à l'amélioration du bien-être des locataires et des espaces communs des sites de logements sociaux.

Plus d'informations [ici](#)

Ainsi au niveau de la responsabilité sociétale, il est possible de **développer, en adéquation avec les missions principales de la SLRB, et en réponse au besoin de renforcement de la capacité d'initiatives des habitant.e.s des projets encourageant :**

- **L'insertion socio-professionnelle**
- **La sensibilisation et l'éducation sur les questions environnementales**
- **L'autonomie financière**
- Etc.

Cependant, il est nécessaire de rendre visible et **médiatiser ces actions afin qu'elles puissent être appréhendées par tous, impliquer tous les professionnels du secteur et se faire approprier par les locataires.**

Conclusions et perspectives



Les différentes rencontres et ateliers ont permis de rédiger huit grands axes, comprenant chacun différentes pistes d'actions. Chacune d'entre elles pouvant être considérée comme des leviers politiques pour œuvrer à la progression et à l'innovation sociale.

Certaines pistes font déjà l'objet d'une réflexion. Il revient à chacune des parties prenantes de s'en saisir : citoyen.ne.s, habitant.e.s, entrepreneur.euse.s, associations, professionnel.le.s du secteur, institutions ou politiques.

Au terme de cette analyse, il semble opportun de poursuivre l'exercice en concentrant son champs d'action à des territoires précis, chaque localité ayant ses propres réalités et défis. Et ceci, en appui aux actions actuellement menées par les professionnel.le.s du secteur ainsi qu'aux engagements de la SLRB notamment à travers son plan stratégique ainsi que la mise en œuvre de son plan diversité 2020-2021, reflétant ses valeurs ainsi que sa responsabilité sociétale.



Les Fonctions du préjugé

Le préjugé : instrument de défense contre l'angoisse

Par le mécanisme de simplification de ce qui ne nous est pas connu, il rend le monde intelligible. Le phénomène est d'autant plus fort que le monde dans lequel nous évoluons tend à une complexification croissante qui le rend incompréhensible et insécurisant.

Le préjugé : stabilisateur du sentiment de sa propre valeur sociale.

Lorsque la valeur sociale est élevée, il est plus « simple » d'être dans la nuance. Lorsque celle-ci est faible, le préjugé identifie une catégorie de personnes qu'on peut situer en dessous de soi. C'est ce mécanisme étudié dans la constitution des identités sociales qui explique en partie la liaison entre le racisme et les couches sociales les plus basses.

Le préjugé permet de repérer un objet socialement autorisé pour la libération de l'agressivité (Talcott Parsons)

Un état moderne recèle un grand potentiel d'agressivité qui en suscite d'autres en retour. Mais comme l'agressivité est de manière globale interdite par la loi, elle trouve une échappatoire dans le préjugé qui se transforme alors en exutoire à l'égard d'individus, groupes, minorités qu'une partie de la société désigne.

Le préjugé est pour l'homme aussi « normal » que le fait de penser.

Le préjugé adopte le mode de fonctionnement qui est celui de notre cerveau à 90% du temps.

Nous partageons certains préjugés avec beaucoup d'autres, pour certains préjugés, ils ne sont partagés que par quelques autres.

Nous regardons la réalité avec des filtres et c'est là aussi normal et inévitable. « Ma réalité n'est que ma réalité, elle n'est pas la réalité. »

En ce qui concerne les préjugés, le mode mental automatique, efficace à 95% du temps, nous enferment, génèrent des évitements, des stress inutiles.

Le préjugé n'est pas une fatalité, il est possible de déconstruire le mécanisme qui le génère. Il existe des outils et des techniques qui favorisent le changement de mode mental.

Déconstruire un préjugé ne veut pas dire remplacer une image par une autre, mais permettre à la personne de prendre conscience qu'elle a des préjugés et lui expliquer comment elle peut les assouplir.

Quelques concepts

Le préjugé : jugement sur quelqu'un, quelque chose, qui est formé à l'avance selon certains critères personnels et qui oriente en bien ou en mal les dispositions d'esprit à l'égard de cette personne, de cette chose.

Le stéréotype : caractérisation symbolique et schématique d'un groupe qui s'appuie sur des attentes et des jugements de routine.

La discrimination : fait de distinguer et de traiter différemment (le plus souvent plus mal) quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne.

La généralisation : abstraction d'un ensemble de concepts ou d'objets en négligeant les détails de sorte qu'ils puissent être considérés de façon comparable.

La catégorisation : dès que l'on voit, que l'on sent ou que l'on entend quelque chose, on cherche à deviner à quelle catégorie de choses cela appartient.

Les préjugés et les stéréotypes dans le milieu professionnel

- Ancrage mental: difficulté à remettre en cause la première impression.
- Cadrage: la présentation d'une situation influence la manière dont elle sera interprétée.
- Confirmation d'hypothèse: préférer les éléments qui confortent les préjugés plutôt que ceux qui l'infirmement.
- Conformisme: s'aligner sur l'opinion majoritaire ou sur celle du groupe auquel on appartient.

- Disponibilité: ne pas chercher d'autres informations que celles immédiatement disponibles.
- Dissonance cognitive: réinterpréter une situation pour éliminer les contradictions.
- Effet de primauté: se laisser influencer par la première information perçue.
- Effet négatif: privilégier les informations négatives plutôt que les positives.
- Effet rebond: rendre plus présente à l'esprit une pensée que l'on cherche à inhiber.
- Erreur ultime d'attribution: favoriser systématiquement son groupe d'appartenance lors de l'attribution causale, par rapport à un autre groupe.
- Illusion des séries: percevoir à tort des coïncidences dans des données au hasard.
- Immunité à l'erreur: ne pas voir ses propres erreurs.
- Perception sélective: choisir les informations considérées comme pertinentes en fonction de sa propre expérience.
- Représentativité: considérer certains éléments comme représentatifs de toute une population.
- L'angle mort: penser qu'on est moins sensible que les autres à tous les biais cognitifs qui viennent d'être évoqués...



Vous trouverez dans cette section quelques articles, publications, outils et bonnes pratiques parmi tant d'autres qui font du sens.

QUELQUES ARTICLES QUI FONT DU SENS :

- [A propos du cahier «Vivre ensemble»](#)

«Qu'est-ce que vivre ensemble» dans une société donnée, quand celle-ci évolue, sous la pression de toute une série de facteurs socio-économiques et d'une réalité incontournable: une mixité culturelle toujours plus importante de par l'arrivée de nombreuses personnes venant des quatre coins du monde, avec des références, des modes de vie et des normes juridiques et sociales qui peuvent être très différentes?

- [L'humour contre les préjugés et les stéréotypes](#)

Sous la forme de 20 capsules-TV d'une minute trente, intitulées "T'en prends un, t'en as dix", "Tous des terroristes", "Profiter ça, ils savent faire", etc., cette série s'attaque aux préjugés... "Babelgium" est un micro-programme qui aborde avec humour les questions d'interculturalité et de "vivre-ensemble".

- [Livret sur les «migrations»](#)

Nouvelle édition du livret sur les préjugés qui circulent autour de ces personnes qui fuient les conflits et les persécutions en quête de protection.

- [Mon Quartier, Mes Voisins](#)

Mon quartier, mes voisins est une étude qui interroge la forme contemporaine des relations de voisinages : les liens de voisinages sont-ils en voie de disparition, menacés par les mobilités et les nouvelles technologies ou au contraire, sont-ils surinvestis ? La recherche est conduite par une équipe de chercheurs pluridisciplinaires. La confidentialité et l'anonymat des enquêtés sont assurés.

QUELQUES PUBLICATIONS ET OUTILS QUI FONT DU SENS :

- [“Logement social et appropriation de son lieu de vie: de la brique à l’espace phorique ou l’exemple d’une rue qui n’est pas la rue.”](#) Vander Ghinst, Muriel (2006) Société de Logement Régional Bruxelloise
- [“Les émigrants belges d’hier, un miroir pour aujourd’hui.”](#) CIRÉ en collaboration avec le MRAX (2015)
- [“Les conflits et autres troubles du voisinage.»](#) Authier, Jean-Yves (2018) Centre Max Weber
- [“Le mot juste.”](#) CAI (2014)
- [“Migrations: les cartes qui clouent le bec aux idées bêtes.”](#) Mezian, Nawal (2018) MRAX
- [Affaires d’identité ? Identités à faire !](#)
- [Transnationalités et développement](#)
- [Antagonismes communautaires et dialogues interculturels : du constat des polarisations à la construction des cohésions](#)
- [Collection «Compétences Interculturelles»](#)
- [Diversité et discrimination dans le logement social: pour une approche critique de la «mixité sociale»](#)
- [L’inscription du genre dans l’architecture](#)

QUELQUES EXEMPLES D'INITIATIVES QUI FONT DU SENS :

- [Les Maraichers du Chant des Cailles](#)

Projet d'agriculture urbaine, participative et écologique à Watermael-Boitsfort, au cœur des Cités Jardins Le Logis Floréal.

- [Cercle loisirs & agréments](#)

Comité de bénévoles qui organise des activités pour les locataires (Saint-Nicolas, Fête des Séniors...). Il héberge aussi un club de tricoteuses qui se réunissent le mardi, ainsi qu'une troupe de théâtre de l'Académie de Musique et Arts de la scène de Watermael – Boitsfort, et un cours de yoga.

- [Rupture du jeûne au PCS Boncelle-Rolin-Nouvelles](#)

Ainsi que des activités intergénérationnelles quasi autogérées (visites, d'expos, voyages, goûters, une journée d'excursion, cinéma, etc.).

- [Tribunal des préjugés](#)

« Le Tribunal des Préjugés » est un terrain d'expérimentations et d'échanges pour interroger et chercher de nouveaux outils de déconstruction des préjugés liés au territoire.

- [Des Blocs à la Cité Modèle](#)

Projet de rencontre de différents publics autour d'un même projet et le construire ensemble.

Participants et Remerciements

NOUS REMERCIONS LA PARTICIPATION DE :

Abdelazziz	Le Logement Molenbeekois
Abdulkadir Kaynak	SLRB -BGHM
Ada	PCS Trois Tilleuls
Ann De Ruyck	SLRB -BGHM
Assoufi Touria	CoCoLo Molenbeekois
Aya	PCS Trois Tilleuls
Ayaadi Hassan	CoCoLo Molenbeekois
Béatrice	PCS Trois Tilleuls
Camille	PCS Trois Tilleuls
Carine	Le Logement Molenbeekois
Catherine Bruynix	SLRB -BGHM
Coraline	PCS Trois Tilleuls
Deborah Crokaert	Le Foyer anderlechtois
Dominique Ottou	SLRB -BGHM
Elodie Duval Alliance	Bruxelloise Coopérative
Françoise Berger	SLRB -BGHM
Françoise Blaise	SLRB -BGHM
Géraldine Thomas	Le Logis Floreal
Ingrid	Le Logement Molenbeekois
Ingrid Plancqueel	Le Logis Floreal
Isabelle Coart	SLRB -BGHM
Julie Kimboko	SLRB -BGHM
Lieselot Vermeir	Comensia
Lucas	PCS Trois Tilleuls
Lucie van Hasselt	Le Logement Molenbeekois
Maité	Le Logement Molenbeekois
Marie-Claire Hoogewys	Le Logement Molenbeekois
Mouna Tekal	Le Logement Bruxelois
Muriel Vander Ghinst	Le Logement Molenbeekois
Nicole Raeymaeckers	En Bord de Soignes
Nina	PCS Trois Tilleuls



Participants et Remerciements



Pegha Sadri	L'Habitation Moderne
Quentin Franc	PCS Trois Tilleuls
Reinhilde Vanherp	SLRB -BGHM
Selahaddin Unal	SLRB -BGHM
Shoyaka Okuka Mwanda Kassongo	SLRB -BGHM
Sylvie	PCS Trois Tilleuls
Tourtier Luciane	SLRB -BGHM
Valérie Janssens	PCS Goujons
Viviane	Le Logement Molenbeekoï
Youssef	Le Logement Molenbeekoï
Ysra	PCS Trois Tilleuls

Ce projet a été l'initiative de la cellule Diversité de la SLRB, dont la participation active de Sarah Wasteels et Laurent Assoumou a largement contribué à sa réalisation.

A pu être développé par Aurélie Rompler, Abel Fernandez et Lucas Marcos d'Innovation 4 Society avec les conseils de Luciane Tourtier, du service d'Action Sociale de la SLRB.

Il a été élaboré grâce à Tania Kusikumbaku - Echos Communication, principal partenaire méthodologique.

Il a pu prendre cette forme grâce aux conseils et recommandations de Lolita Sandron - Le Forum - Bruxelles contre les inégalités, à ceux de Cécile Coddens, coordinatrice de l'Innovation Hub de la SLRB, et de Bénédicte Godfraind du service Communication de la SLRB, ainsi qu'au graphisme réalisé par Mucyo Nkezabera.

Enfin, Sara Van den Eynde et Charlotte Clayton du service Communication de la SLRB ont contribué à la dissémination du projet et des résultats.



Vois1Voisin.e

Editeur et développeur responsable

CREAD ASBL
0507.764.316
40 RUE DES ANCIENS ETANGS
1190 BRUXELLES

CREATIVE
DISTRICT